



TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

2023

1. HABITANTS DE LA COMMUNE

Période Hivernale – entre le 1^{er} octobre et le 30 avril :

1 jour *	220.00 €
2 jours	300.00 €

Période Estivale – entre le 1^{er} mai et le 30 septembre :

1 jour *	160.00 €
2 jours	200.00 €

** uniquement du lundi au jeudi*

2. EXTERIEURS DE LA COMMUNE

Période Hivernale – entre le 1^{er} octobre et le 30 avril :

1 jour *	350.00 €
2 jours	480.00 €

Période Estivale – entre le 1^{er} mai et le 30 septembre :

1 jour *	290.00 €
2 jours	390.00 €

** uniquement du lundi au jeudi*